

CONTOURNEMENT DE SARTILLY

INAUGURATION

VENDREDI 23 OCTOBRE 2015



Infos sur transports.manche.fr

EXPOSITION
SUR LES TRAVAUX





RD 973 SARTILLY : LA DÉVIATION EST OUVERTE



Le plus important chantier routier du département prend fin. La déviation de Sartilly ouvre à la circulation le 26 octobre 2015.

3,2 km de 2x2 voies vont pouvoir être empruntés par les 12 000 véhicules transitant quotidiennement sur cet axe structurant.

Ce chantier d'envergure est dans la continuité des projets structurants réalisés dans la Manche depuis 15 ans, comme l'autoroute A84, le contournement de Saint Lô et la RN 174, la déviation Ouest de Coutances ou le contournement Est de Cherbourg-Octeville.

Suivra la déviation de Marcey-les-Grèves.



Mairie de Sartilly



Autoroute A84 Villedieu



Entrée de Sartilly RD973



Sartilly

2001 - 2015

15 ANS POUR UNE ROUTE



Cette première section de la 2x2 voies Avranches-Granville est l'aboutissement d'un long chantier qui s'est étalé sur deux ans et demi.

La construction d'une route, c'est un voyage au long cours, où le respect de chaque étape conditionne la réussite de la suivante.

Après les études préliminaires, la déclaration d'utilité publique d'octobre 2006 a définitivement arrêté le tracé.

Les jugements favorables, les études de détail, les enquêtes complémentaires ou encore les acquisitions foncières ont abouti à un début de chantier le 20 juin 2013.



Dossier d'enquête publique



Marcey-les-Grèves



Fouilles
archéologiques



RD973 entrée
de Sartilly



RD 973 Sartilly Avranches

CHIFFRES CLÉS DU CONTOURNEMENT



Le contournement de Sartilly, en chiffres :

- La création d'une 2x2 voies de 3 200 m, de 2 ouvrages d'art, 2 carrefours giratoires, 1 bretelle de sortie, 2 bassins de traitement des eaux, 3 ouvrages hydrauliques et 1 boviduc
- 482 000 m³ de déblais
- 297 300 m³ de remblais
- 60 000 m² de chaussée
- 30 000 t de matériaux bitumineux
- 3 000 m de glissières béton et 2 500 m de glissières métalliques
- 10 km de clôtures à gibier
- 2 ha de zones humides à reconstituer
- 6 ha d'espaces à reboiser
- 1 périmètre d'aménagement foncier de 2 541 ha

Pour un coût global estimé à 20 M €, financé à 100 % par le conseil départemental, hors foncier.



Boviduc



Giratoire Nord

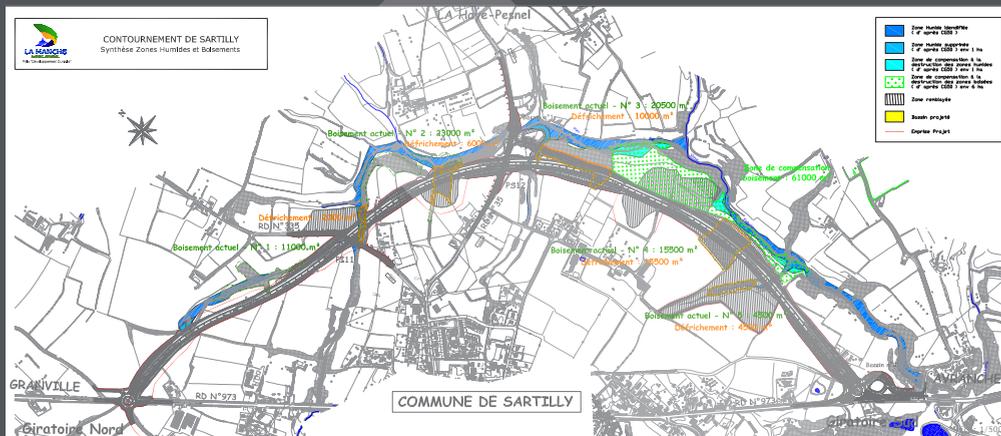
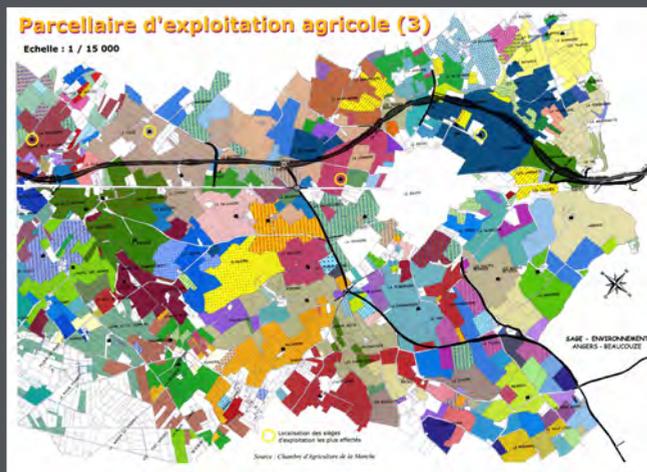
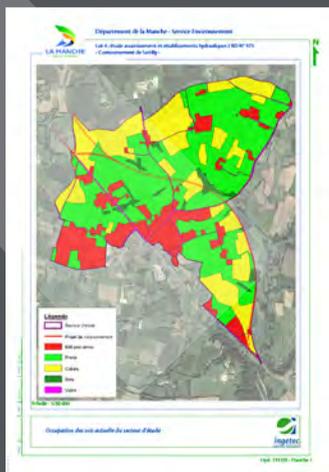


Ferrailage passage supérieur



Terrassements généraux

DE LA RECHERCHE DU TRACÉ AUX PLANS DE DÉTAIL



La première enquête publique, en 1997, prévoyait un tracé au sud-ouest de Sartilly. Aujourd'hui, c'est un tracé au nord-est qui est mis en service. Entre les deux, une concertation fructueuse a permis de prendre en compte l'environnement réglementaire et les activités en place, d'imaginer les besoins futurs, de poursuivre l'intérêt général tout en ménageant les droits des particuliers.

Les objectifs ont été toujours affirmés :

- assurer une desserte de la côte ouest confortable et continue
- améliorer la sécurité sur l'un des axes les plus fréquentés du département
- réduire les nuisances aux riverains dans Sartilly
- assurer une continuité de l'axe nord-sud entre Granville et Avranches



DES ENGINES SUR LE TERRAIN



Bulldozer



Compacteur



Pelle hydraulique



Niveleuse



Finisseur



Ils ont progressivement investi le chantier.

Pour réaliser un ouvrage de qualité dans des délais contraints et s'adapter au terrain naturel :

- le tombereau
- le compacteur
- le finisseur
- la pelle hydraulique
- la foreuse
- le pulvimixeur
- la dynaplaque
- le bulldozer



Pulvimixeur



Scrappeur



Tombereau

DES MÉTIERS ET DES HOMMES



Les travaux du contournement de Sartilly ont été réalisés grâce à des technologies de plus en plus avancées.

Mais ce chantier est avant tout une aventure humaine. Il s'agit d'expériences professionnelles, diversifiées, obtenues par cursus scolaire, formation continue, promotion par expérience professionnelle.

Les métiers des filières de formation de Travaux Publics :

- Dessinateur
- Géologue
- Géomètre- topographe
- Ingénieur
- Chef de chantier
- Conducteur d'engin
- Mécanicien TP
- Paysagiste...



RÉTABLIR LES CONTINUITÉS AVANT TOUT



Arrivée éléments ouvrages hydrauliques



Coulage tablier passage supérieur



Echafaudages passage inférieur



Ferrailage mur passage inférieur



Ouvrage hydraulique



Chronologiquement, la première année du chantier (2013) a été consacrée à la construction des rétablissements : continuité des cours d'eau, dessertes des riverains, rectifications des voiries ou encore maintien des cheminements pour les animaux.

Pour que la vie continue autour du chantier, que la sécurité de tous soit assurée, et que les nuisances soient minimisées.



Ouvrage hydraulique



Passage inférieur



Passage supérieur

APRÈS LES PONTS, LES TERRASSEMENTS



Les terrassements ont consisté en 2014 à enlever l'excédent de terre à un endroit (déblai) pour le disposer à un autre endroit (remblai), l'objectif étant que la chaussée repose alors sur des sols capables de supporter son poids en matériaux et celui des véhicules.

Sur le chantier de la déviation de Sartilly, du granite a été miné puis extrait pour constituer progressivement le cœur des grands remblais.

Avant de construire la chaussée, une couche dite « de forme » a été mise en place avec des matériaux du site mélangés avec de la chaux.

L'essentiel des matériaux utilisés a ainsi été extrait du site, et ce dans une logique de moindres nuisances pour l'environnement et d'optimisation du coût des travaux.



UNE ROUTE, BIEN CHAUSSÉE



Dès le printemps 2015, une fois les terrassements achevés, une première couche de fondation en grave bitume a été posée sur une épaisseur de 7 cm. Une seconde couche de 6 cm d'épaisseur a suivi : ces deux couches assureront un rôle majeur dans la vie de la route, en répartissant le poids des véhicules sur une plus grande surface de terrain.

Puis une couche de béton bitumineux semi grenu (avec des cailloux plus grossiers) et une couche de béton bitumineux très mince (avec des cailloux plus élaborés) ont été mises en place pour assurer une bonne adhérence des véhicules sur la chaussée et protéger les autres couches de l'eau.



L'ENVIRONNEMENT PRIS EN COMPTE DANS TOUS LES ASPECTS



Bassin rétention provisoire



Structure du mur antibruit



Boisements compensateurs



Coulage des cunettes béton



Le chantier de la déviation de Sartilly s'est inscrit depuis l'origine dans une démarche de prise en compte de l'environnement au quotidien.

Des fouilles archéologiques à la prise en compte du bruit, c'est une multitude d'actions, de décisions et de réalisations qui permettent à cet ouvrage de s'intégrer au mieux dans l'environnement d'hier et se faire oublier dans l'environnement de demain.

Dans ce contexte, le patrimoine naturel, historique et l'urbanisme ont été recensés et cartographiés. Les nuisances simulées, l'utilisation des matériaux optimisée et les déchets ont été limités.

Dès sa mise en service, ce contournement permettra notamment une réduction significative des nuisances subies par les riverains de la RD 973.

Des boisements réparateurs ou des zones humides reconstituées viennent compléter ce projet sur le plan environnemental.



Boisements compensateurs



Mur antibruit



Nuisances riverains Sartilly



Rétablissement écoulements naturels

TOUT POUR LA SÉCURITÉ



Clôture gibier



Glissière sur ouvrage



Exploitation 2x2 voies



Glissière centrale béton



Ce projet comporte des voies de circulations séparées par une glissière en béton, des bandes d'arrêt d'urgence continues, des clôtures à gibier tout le long de l'ouvrage ou encore l'interdiction aux véhicules lents. Tout est pensé pour que la déviation de Sartilly soit une voie de déplacement sécurisée.

Le marquage VNTP (Visible de Nuit et par Temps de pluie) guidera l'automobiliste grâce à un système de microbilles incorporées dans la peinture.

Des équipes d'intervention du conseil départemental ont également été formées pour exploiter cet ouvrage en toute circonstance.



Glissière métallique



Marquage sonore



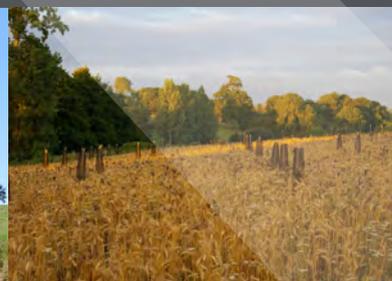
Point secours chantier

L'AMÉNAGEMENT AGRICOLE ET FORESTIER



L'aménagement consiste à remédier aux dommages causés par la construction de la route aux structures agricoles.

À partir de réserves foncières préalablement achetées, un échange global (qui concerne à Sartilly 4 363 parcelles, 20 exploitants et 65 propriétaires) a été mis en place et permet de maintenir la productivité et le dynamisme des pratiques agricoles en cours.



LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES

24 entreprises régionales ont participé à la construction
de la déviation de Sartilly



CCTP



UN CHANTIER PREND FIN, UNE ROUTE EST NÉE



La Manche est un territoire d'exception. Depuis 20 ans, elle a fait un bond en avant en matière de désenclavement routier et de développement, tout en respectant l'agriculture, l'eau, le patrimoine et le littoral.

Autant de contraintes prises en compte dès l'origine des projets, qui font que chaque tronçon routier, chaque contournement de ville, chaque aménagement de sécurité est un prototype, adapté aux besoins. Il marquera durablement les territoires, les paysages et les hommes qui l'emprunteront.



LE DÉPARTEMENT EST L'ACTEUR INCONTOURNABLE DES ROUTES



Depuis les lois de décentralisation, le Département a en responsabilité la construction, l'entretien et l'exploitation de ses routes.

Cette compétence, confirmée par la loi NOTRe, représente un travail important. Avec ses 7 660 km de long, le réseau de la Manche est le plus long de France.

Même si c'est l'hiver que son action est la plus attendue, le conseil départemental met en œuvre au quotidien 24 h sur 24 et 365 jours par an, l'ensemble de ses moyens pour assurer la sécurité, la surveillance et l'entretien d'un patrimoine utilisé au quotidien par les Manchois et les usagers de passage.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE
DGA DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

transports.manche.fr